

Mairie de
La
Gouesnière
bulletin municipal ■■■

JANVIER 2022

**BONNE
ANNÉE 2022**



Restaurant scolaire de La Gouesnière

 **ma cantine**

Pour une alimentation saine, de qualité et plus durable dans nos assiettes grâce à EGAlim



Alexandre nouveau cuisinier de la cantine

retrouvez les menus sur
www.radislatoque.fr

Une RESTAURATION
COLLECTIVE DE QUALITÉ
pour les petits et grands



Numéros liens utiles

Mairie accueil : 02 99 58 80 80 ou sur le site : <http://www.lagouesniere.fr/>

Bureau Urbanisme de la Mairie : 02 99 58 25 59 • **CCAS contact Mairie** : 02 99 58 80 80

Urgence-sécurité et écoute : En cas de danger immédiat : 17

Violences sur les enfants : 119 (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

Violences conjugales : 3919 (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

Maltraitements des personnes âgées et des adultes en situation de handicap : 3977
(ou sur le site 3977.fr)

Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé :
0800 73 09 58 (n° vert)

Urgence pour ma santé ou celle de mes proches : SAMU : 15

ou un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants : 114

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Pour vous faire vacciner : 0 800 009 110

Si vous rencontrez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Janvier 2022

Bulletin municipal édité
par la Commune de
La Gouesnière

5 rue Raphaël de Folligné
35350 LA GOUESNIÈRE
contact@lagouesniere.fr

Directeur de Publication
Joël HAMEL

Rédaction
Danièle PICCO et
Christian BREXEL

Conception / Création
PAO / Impression
diazocommunication
02 99 20 21 00
contact@diazofrance.com
www.diazofrance.com

Ce bulletin est distribué
par les conseillers
municipaux

Source d'Informations spécifiques

Pour les personnes en situation de handicap ou pour les aidants :
<https://handicap.gouv.fr/>

Pour les personnes âgées et leurs proches :
<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

Pour la Défense des droits des usagers des services publics :
téléphone 09 69 39 00 00 - site :
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/services-publics>

État civil

NAISSANCES : Juin : GAUTIER Lucie, BOUTTIER Elyna ; Août : DALANSON Sacha, LEMARCHAND BIARD Kyra, CHAARI Lina, DELAGREE Eléonore ; Octobre : GUEGUEN Milovan, BRILLET Miguel ; Novembre : QUELLENNEC Maëlys ; Décembre PEREIRA VARANDAS Iris, PACEY Pablo, RAFFRAY Malone, DROUMAGET Augustine.



MARIAGES : Juillet : M. LHOÏTE Jean Pierre et Mme SANCHEZ Flor ; Août : Mme COULIBALY Lassina et Mme LE PAGE Valérie ; Décembre : M. CARPENTIER Richard et Mme FAYOLLE Suzanne.



DÉCÈS : Juillet : Mme BLOND ép. LE HERISSE Yvette ; Septembre : Mme THORN ép. LOYER Michaele ; Octobre : M LOISEL Eugène, LAMOUR DE CASLOU ép. LALOUX Jacqueline.



Mot du Maire

Une équipe, une commune

Chères Gouesnériennes, chers Gouesnériens,

La commune de La Gouesnière attire toujours plus de familles en quête de qualité de vie, d'environnement protégé et de services à la population.

Malgré la pandémie de Covid 19 qui perdure, l'équipe municipale, que vous avez élue en mars 2020, réalise progressivement les projets inscrits dans son programme électoral.

Une année bien remplie

Comme nous l'avons prévu, nous avons terminé une série de travaux importants au cours de l'année écoulée :

- Le terrain des sports a été mis aux normes de la Fédération Française de Football. Cet équipement de plein air peut désormais accueillir des compétitions de niveau régional.

- Nous avons largement amélioré l'informatique de l'école publique, avec un réseau numérique performant et des équipements mobiles adaptés aux élèves. Nous avons également apporté une aide financière significative à l'école Notre Dame pour l'acquisition d'ordinateurs.

- Nous avons choisi de doter le restaurant scolaire de nouveaux matériels qui améliorent la qualité d'accueil des enfants.

- Nous avons aussi changé de prestataire de restauration scolaire dans le cadre d'une mise en concurrence régulière. Les élus affichent ainsi leur volonté de mettre en œuvre les objectifs de la loi Egalim pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.

- Comme nous l'avons annoncé, nous avons recruté un garde-champêtre afin de répondre aux problématiques de sécurité dans notre commune et à l'échelle du Marais Blanc.

- Nous avons obtenu le permis de construire de la salle socioculturelle, qui sera l'équipement phare de notre mandat.

- Au cours des derniers mois, vous avez observé l'aménagement progressif de 2 lotissements : les jardins d'Aleth et La résidence des Chaumières. Un autre projet immobilier va sortir de terre prochainement dans le virage de la rue de la Gare.

- Depuis quelques mois, les 17 familles prioritaires qui ont été retenues par la mairie et l'office HLM La Rance ont obtenu les clés de leur logement à loyer modéré situé rue des Chaumières.

- La zone artisanale de l'Outre continue à accueillir des entreprises. De nouveaux bâtiments ont été construits et des emplois ont été créés.

- Des commerces s'installent aussi dans le bourg.

- Comme nous l'avons écrit lors de la campagne municipale, la commune vient d'adhérer au parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.

Tous ces éléments qui retracent les grandes lignes de l'année 2021, concourent au développement de notre commune.

Des hommes et des femmes à votre service

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas dans une commune de 1989 habitants.

Je salue la disponibilité du personnel communal, des adjoints au maire et des conseillers municipaux qui s'engagent pour leur commune. Je remercie les membres du CCAS et des associations locales pour leur bénévolat.

A noter également que les élus municipaux participent aussi à la vie associative et à l'action sociale en tant que présidents, vice-présidents, membres du bureau ou simples bénévoles : nous sommes présents au-delà de nos obligations municipales.

Dans ma fonction de maire, je suis également chargé de représenter La Gouesnière auprès de nos partenaires institutionnels. Par exemple, je m'investis dans le déploiement de la fibre optique, qui couvre désormais 90% du territoire de la commune et devrait se terminer en 2022. Au

sein du syndicat des eaux de Beaufort, je travaille sur la qualité et prix de l'eau. Parmi les missions qui me sont dévolues, la recherche de financements est une tâche très prenante. Par exemple, à la fin du mois de décembre, la région Bretagne nous a accordé une subvention de 180 000 € pour soutenir notre projet de salle socioculturelle. Au total celui-ci va bénéficier de 600 000 € d'aides financières diverses, obtenues auprès de l'état, de la région, du département et de l'agglomération.

La commune de La Gouesnière connaît la plus forte croissance démographique de son histoire, associée à une augmentation des services à la population, des équipements publics et des activités économiques.

Son attractivité est relayée dans la presse et sur les réseaux sociaux. La municipalité est d'ailleurs très active sur Facebook ou PanneauPocket et sur le site internet de la commune. Je vous invite tous et toutes à suivre l'actualité locale sur ces supports d'informations.

Une commune qui participe au rayonnement de son territoire

La Gouesnière fait partie d'une communauté qui regroupe 18 communes. Ensemble nous formons Saint-Malo Agglomération. Ces derniers mois, nous



Joël Hamel

Maire de La Gouesnière, Vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, des équipements sportifs et de loisirs, de l'événementiel, des systèmes d'information et des nouvelles technologies.

avons travaillé à l'élaboration d'un projet de territoire, avec la déclinaison d'ambitions partagées entre tous les acteurs locaux : élus, entreprises et habitants. Celles et ceux qui le souhaitent ont pu participer aux ateliers ouverts au public ou répondre aux divers questionnaires.

Le 18 novembre 2021, le conseil communautaire, présidé par M. Gilles Lurton, a voté le projet de territoire à l'unanimité. Il s'articule autour de valeurs fortes : le bien-vivre ensemble, la solidarité, la proximité, l'ambition, l'innovation. Il affiche des orientations majeures en termes de patrimoine, d'environnement, du développement durable et d'équilibre du territoire. Ces orientations auront des effets bénéfiques sur notre commune, dans les années qui vont venir.

Pour 2022, l'équipe municipale souhaite réaliser de nouveaux projets. Il s'agira, en particulier, de la construction de la salle socioculturelle, de l'aménagement de la rue des Moissons, de la création d'un lieu d'accueil intergénérationnel ou de la rénovation électrique et thermique de la mairie.

Pour résumé ce début de mandat et compte-tenu des difficultés rencontrées avec la pandémie de Covid19, je dirai que la municipalité, forte d'une majorité composée de 17 élus sur les 19

membres qui composent le conseil municipal, fait de son mieux pour répondre aux multiples attentes des Gouesnériens et des Gouesnériennes. Bien entendu, cela n'est pas facile, compte-tenu des règles sanitaires en vigueur. D'ailleurs, je n'aurai pas l'occasion de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur tous les sujets de la vie municipale avant quelques semaines. En effet, les maires ne peuvent pas organiser de cérémonie des vœux. Les réunions publiques sont incompatibles avec le respect de votre santé.

L'équipe municipale est et restera à vos côtés. Nous vous invitons à prendre soin de vous, à protéger vos proches et à respecter le plus possible les gestes barrières et la distanciation physique. Ainsi, nous sortirons plus forts de cette pandémie qui nous contraint depuis 2 ans déjà.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2022,

Stéph HANEL



Information élections 2022



Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Présidentielle	1 ^{er} tour : 10 avril 2022 2 nd tour : 24 avril 2022	Avril-Mai 2017	5 ans
Législatives	1 ^{er} tour : 12 juin 2022 2 nd tour : 19 juin 2022	Juin 2017	5 ans

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales, l'électeur peut effectuer la démarche sur le site service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Les dates limites pour s'inscrire sur les listes pour pouvoir voter aux prochaines élections sont :

Élection présidentielle : En ligne jusqu'au 2 mars 2022, en mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars 2022.

Élections législatives : En ligne jusqu'au 4 mai 2022, en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai 2022.

Info sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

■ CONSEIL MUNICIPAL : Changement au sein des conseillers

Parmi les élus de l'opposition : démission de Mr Nicolas Goubly le 11 mars 2021, Mme Michèle Louet ayant choisi de ne pas siéger au conseil comme son rang dans la liste de l'opposition le lui permettait c'est Mr Frédéric Leduc qui a pris la place vacante au sein du conseil municipal lors de la réunion du 23 mars 2021.

■ Le rythme de travail des conseillers municipaux :

Malgré les difficultés générées par la pandémie, l'activité communale se poursuit. Le conseil municipal s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2021 et de nombreuses réunions de travail ont été organisées.

Chaque lundi Monsieur le maire rencontre ses adjoints pour suivre l'avancement des dossiers, initier des projets et organiser la vie municipale.

Chaque semaine les conseillers municipaux sont invités à participer aux réunions des commissions dans lesquelles ils se sont inscrits. Les réunions sont animées par un adjoint au maire. La composition des commissions municipales est accessible sur le site internet de la commune.

Chaque semaine les élus qui se sont inscrits dans les commissions de travail de Saint-Malo Agglomération, peuvent assister aux réunions organisées par l'agglomération.

Le conseil municipal se réunit régulièrement en fonction des dossiers et des obligations réglementaires. Tous les élus reçoivent préalablement les documentations associées aux décisions à prendre. Les comptes-rendus des séances sont disponibles sur le site internet de la commune.

Certaines réunions sont également ouvertes aux habitants de la commune. Il s'agit des comités de pilotage :

- Restauration scolaire,
- Construction de la salle socioculturelle
- Centre communal d'action sociale

La mairie est ouverte du lundi au samedi. M. le maire et les adjoints y travaillent de manière régulière, rencontrent les habitants et peuvent aussi être amenés à intervenir à tout moment du jour et de la nuit en cas d'urgence.

■ Nouveau prestataire au restaurant scolaire

Le **marché de la restauration scolaire** arrivant à échéance au 31 août 2021, la municipalité accompagnée par les membres du comité de pilotage de la restauration scolaire ont revu les critères de sélection du prestataire qui assure désormais la préparation des repas des enfants scolarisés à La Gouesnière.

Ainsi, en mai 2021, un appel d'offres, avec un cahier des charges très précis, a été lancé suite aux recommandations retenues lors des réunions des membres du **comité de pilotage de la restauration scolaire**. Dans les exigences et les nouveaux critères déterminants ajoutés au marché cette année : loi EGalim produits bio et locaux, valeurs nutritionnelles et quantités à respecter. L'objectif est non seulement de continuer à proposer des repas de qualité aux enfants, mais également de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, garants de circuits courts et engagés dans une démarche environnementale (les boulangers qui fournissent le pain sont par exemple des artisans situés à La Gouesnière).

C'est ainsi que depuis la rentrée de septembre 2021, la cantine a changé de prestataire.

C'est la **société RESTORIA**, désormais bien implantée en Bretagne, qui a su répondre à la demande en proposant à sa carte poissons, viandes, légumes de saison, de provenance française et surtout locale avec les fournisseurs proches.

Ce nouveau prestataire garantit la réalisation de **repas préparés dans le restaurant scolaire** avec au minimum **50% de produits de qualité dont 25% de bio** (Label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE), la mention « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme », issus de la pêche bénéficiant de l'écolabel Pêche durable), une proposition d'**un repas végétarien par semaine**, l'**utilisation de produits de saison** fournis par des producteurs français, et le plus possible locaux, ... Il proposera aussi des repas à thèmes et régionaux afin de développer le goût des enfants.

De même, le prestataire assure un suivi des quantités fournies et des quantités jetées afin de proposer des actions pour réduire le gaspillage alimentaire.



Bien sûr, les menus sont toujours réalisés sur place et sont consultables ici :

<https://www.radiolatoque.fr/les-menus-de-la-cantine/liste-des-restaurants/entry-1586-rs-public-la-gouesniere.html>

Côté service, le restaurant scolaire est composé d'une équipe de **8 agents communaux qui assurent tous les jours le service** auprès de **200 enfants** pour les deux groupes scolaires de la commune. Nouveauté, l'équipe de restauration s'agrandit sur le temps du midi, pour servir et accompagner les enfants pendant leur repas puis, assurer la surveillance des enfants avant la reprise des cours.

Enfin, malgré l'inflation et les charges croissantes du service de restauration (fluides, personnels, maintenance des installations de production, ...) **il n'y a pas eu d'augmentation du prix du repas pour les familles.**

La préparation et le portage des repas aux bénéficiaires de l'ADMR se poursuivent avec ce nouveau prestataire. Nous espérons que les enfants et les adultes sont enthousiastes quant aux menus proposés et nous leur souhaitons un très bon appétit !

■ La municipalité inscrite dans le projet de territoire :

Le projet de territoire de Saint-Malo Agglomération (SMA) à l'Horizon 2035.

La démarche du **projet de territoire** a été présentée en Conseil Municipal à La Gouesnière en avril 2021.

« Construire un projet de territoire est un travail qui prend du temps. La situation sanitaire aurait pu enrayer le processus, ou du moins le retarder. Engagée au lendemain de l'élection des élus communautaires, en juillet 2020, l'élaboration de ce document stratégique a pourtant été menée en 16 mois grâce à l'implication de tous, élus communautaires, conseillers municipaux, agents de SMA, habitants, acteurs économiques et associatifs du territoire. »

La participation des habitants et des élus de chaque commune a été sollicitée par SMA de juin à août 2021.

« **Ce projet de territoire est le fruit d'une large concertation** pour faire remonter les idées du terrain, comme le voulaient les élus communautaires. **Quatre formats de concertation** menés entre mars et septembre 2021 pour permettre l'expression de tous les acteurs du territoire :

2 ambassadeurs sont venus expliquer la démarche aux élus dans chaque commune en avril

2 enquêtes auprès du public entre mars-avril et juin-août : 2650 retours

4 ateliers grand public le 3 juillet : 67 participants

1 atelier direction SMA le 5 juillet : 21 participants

3 ateliers pour les conseillers municipaux des différentes communes de SMA réunis en septembre 57 élus. »

Un avis favorable, au projet de territoire proposé par SMA, a été donné à l'unanimité par les élus lors du conseil municipal de la Gouesnière le 16 novembre 2021.

5 valeurs prioritaires ont été retenues par les élus

Bien vivre ensemble, Ambition, Solidarité, Innovation, Proximité.

Ambition 1 : Une agglomération respectueuse du patrimoine, de l'environnement et actrice du développement durable.

1. Encourager les comportements vertueux et responsables pour un développement durable.
2. Développer une stratégie de mobilités douces et collectives.
3. Promouvoir des formes diversifiées de tourisme (tourisme vert et bleu) en privilégiant les aspects qualitatifs (notion de parcours).
4. Préserver, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine et le cadre de vie.

Ambition 2 : Une agglomération solidaire pour créer un territoire équilibré au bénéfice de tous.

1. Accompagner et structurer l'offre de services envers les personnes les plus fragiles.
2. Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire au bénéfice de tous.
3. Répondre aux besoins des jeunes pour leur épanouissement sur le territoire.
4. Soutenir la vitalité de l'ensemble des communes du territoire.

Ambition 3 : Une agglomération au service du bien-vivre ensemble et du bien commun.

1. Favoriser l'équilibre entre les communes.
2. Améliorer les liens entre l'agglomération et les communes.
3. Promouvoir le sport et la culture partout pour tous.
4. Développer les liens intergénérationnels.
5. Inciter au partage et à la rencontre entre les habitants et acteurs du territoire.

Ambition 4 : une agglomération innovante et créative pour un développement attractif.

1. Accompagner les acteurs du territoire à réussir les transitions.
2. Faciliter les initiatives innovantes et créatrices.
3. Faire rayonner le territoire.

Finances

Subventions aux associations en 2021

Année encore compliquée dans le fonctionnement des associations avec la pandémie du Covid-19. Certaines associations n'ont pas sollicité de subvention en 2021 dans l'attente d'un retour à une activité normale. La municipalité a versé un total de 97 655 € pour l'année 2021. Cette somme est répartie sur les associations de la commune, les 2 écoles et le CCAS. Ce qui représente environ 6,65% du budget de fonctionnement annuel de la commune de 1 467 284 €.

Associations loisirs	Euros
Club des peintres	0
Vie active	0
Garance Mélusine	90

Associations sportives	Euros
ASG école de foot	1 400
ASG Sénior	1 400
ASG (participation rémunération d'un poste d'animateur)	3 300
ASG Badminton	0
Club de gym	450
Rando Bien-être	350
Team Breizh La Gouesnière	350

Associations animations	Euros
Comité des fêtes	350
Comité de Jumelage	0
Mémoires Saint Patrick	220
West country	0
A.D.M.R.	500

Associations diverses	Euros
UNC (anciens combattants)	350
ACCA (chasse)	600
La récré des petits choux	350
Pigeon sport Castelneuvien	120
Les amis des écuries du moulin	120
Amicale anciens élèves école publique	0
Eveil	0

Ecole publique des Tilleuls	Euros
Association parents élèves école publique	797
Ecole publique fournitures scolaires	3 192
Coopérative scolaire école publique	1 140

Ecole privée Notre Dame Bois Renou	Euros
OGEC : contrat asso, école Notre Dame	71 441
OGEC : école Notre Dame fournitures scolaires	4 242
Ecole Notre Dame : voyage scolaire	1 515
Association des parents d'élèves école privée	797

divers	Euros
CCAS	6 878

Tarifs communaux 2022

Les tarifs restent identiques d'une année sur l'autre, à noter une diminution pour l'abonnement à la bibliothèque.

TARIFS COMMUNAUX 2021

PHOTOCOPIES A TITRE PRIVE	
A4 N/B	0,15 €
A4 Couleur	0,30 €
A3 N/B	0,30 €
A3 Couleur	0,60 €
PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS (Fournir le papier)	
500 copies noir et blanc recto A4 par manifestation enregistrée sur le calendrier annuel	Gratuit
200 copies noir et blanc recto A4 pour le fonctionnement/an	Gratuit
Photocopies A4 N/B ou couleur au-delà du forfait	0,01 €
Photocopies A4 Couleur (payant à la première feuille)	0,10 €
Photocopies A3 Couleur (payant à la première feuille)	0,20 €
LOCATIONS SALLE POLYVALENTE	
Résident de la commune	350,00 €
Résident hors commune	700,00 €
Association locale (jusqu'à 2 manifestations/an)	Gratuit
Association locale (au-delà 2 manifestations/an)	350,00 €
L'heure hors Week-end (samedi et dimanche)	7,30 €
Personnel communal	350,00 €
Soirée ou 1/2 journée hors WE : Samedi, Dimanche	150,00 €
Jour férié hors weekend résident de la commune	175,00 €
Jour férié hors weekend résident hors commune	350,00 €
CAUTIONS SALLE POLYVALENTE	
Résident de la commune	350,00 €
Résident hors commune	700,00 €
Association : une salle	350,00 €
Association : deux salles	700,00 €
Association : trois salles	1 050,00 €
LOCATIONS MATERIELS	
Location de table (pour le we)	1,50 €

GARDERIE ECOLE PUBLIQUE	
Matin à partir de 7h30	1,45 €
Soir jusque 19h30	1,85 €
Dépassement des heures de la garderie	5,00 €
ETUDE SURVEILLÉE	
de 17h15 à 18h15	1,85 €
VENTE	
BOIS : La corde coupée	140,00 €
CULTURE : BIBLIOTHEQUE	
(maxi 4 livres à la fois/personne de la famille/sur 3 semaines)	
Abonnement/an civil/famille de La Gouesniere	5,00 €
Abonnement/an civil/famille hors commune	20,00 €
Remplacement en cas de perte de la carte d'adhésion	5,00 €
IMPRESSION	
A4 N/B	0,15 €
A4 couleur	0,30 €
DECES : CIMETIERE	
Concession 30 ans : 1 emplacement avec dalle de propreté à réaliser	200,00 €
Concession 50 ans : 1 emplacement avec dalle de propreté à réaliser	350,00 €
Columbarium 30 ans	500,00 €
Columbarium 50 ans	850,00 €
Cavurne 30 ans : le m2	200,00 €
Cavurne 50 ans : le m2	350,00 €
VOIRIE	
Remise en état de la voirie aux entreprises qui ont dégradé celle-ci	40 €/m2
ESPACE JEUNES	
Carte d'adhésion/an	13,00 €

Tarifs applicables depuis le 1^{er} septembre 2021

Restaurant scolaire

Enfants de la commune 3,73€ TTC
Enfants hors commune 4,46 € TTC

Halte garderie - École publique

De 7h30 à 8H30 1,45€ TTC
De 16h15 à 19h30 1,85€ TTC

■ Action sociale et enfance :

CCAS

Encore une année délicate pour nos aînés où les moments de convivialité, de rencontres sont toujours impossibles à programmer. Le repas, les goûters, les sorties, tant attendus organisés par le CCAS ne sont toujours pas envisageables. Les repas continuent à être remplacés par la distribution de plateaux en décembre.



183 personnes ont pu recevoir leur plateau confectionné par le traiteur de La Gouesnière cette année.

La galette des rois, une nouvelle fois annulée, les membres du CCAS ne désespèrent pas de pouvoir organiser un repas en mai prochain.

La distribution des rosiers pour la fête des nouvelles mamans ou à l'occasion d'une nouvelle naissance dans les familles gouesnériennes est déjà dans l'agenda de 2022.

L'action sociale d'aide, d'écoute et d'accompagnement du CCAS reste importante.

Nous rappelons que toutes les personnes qui le souhaitent peuvent appeler le standard de la mairie pour être mis en relation avec le CCAS.



Les enfants de l'école publique se mobilisent pour offrir des cadeaux au secours populaire

ALSH : service communal les mercredis, samedis et les vacances scolaires

Malgré la crise sanitaire, 82 journées d'ouverture pour assurer l'accueil des enfants.

- 155 enfants ont fréquenté le centre les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- 12 jeunes ont rejoint l'espace jeunes les après-midis des samedis et durant les vacances.
- 2104 journées enfant enregistrées.

La Caisse d'Allocations Familiales a soutenu la municipalité en maintenant les prestations allouées sur l'année 2019 (2930 journées en 2019 contre 2104 en année Covid) pour un budget de 96 138,37€.

Ouverture de l'ALSH en 2022 : vacances d'hiver à partir du lundi 7 février ; vacances de printemps à partir du lundi 11 avril.

mail : enfance@lagouesniere.fr - Tél. 06 08 06 82 97

Arbre de Noël de la municipalité dans les écoles

Le passage du père Noël dans les classes des deux écoles de la commune



Le père Noël fait le tour des écoles et remet à chaque enfant des friandises et des livres.

■ Article des élus de la liste d'opposition

En France le droit d'expression de l'Opposition dans une commune est une liberté fondamentale consacrée par la Loi

A La Gouesnière le constat a été fait de l'absence de dialogue et de concertation avec la population sur nombre de dossiers (*informations incomplètes, non-réponses aux courriers, absence de vision globale dans tous les domaines*) et d'un manque d'animations essentielles au lien social entre les habitants et porteur du syndrome de ville-dortoir

Aux dernières élections la liste d'Opposition obtient 2 sièges. Le groupe-association EVEIL a été créé pour soutenir ses élus

Proposer des actions pour favoriser le Bien Vivre Ensemble

Consulter les habitants sur les actions et projets de la commune

Assurer plus d'information participation dialogue

Relayer les demandes et besoins collectifs auprès de la municipalité

En 2021 Eveil a organisé l'événement «Autour de Dodik, une famille d'artistes à La Gouesnière» 400 visiteurs et un pique-nique géant de rentrée. La Majorité était absente

Dans la Lettre d'informations communales de juillet, nom de l'organisateur EVEIL non mentionné

Dans celle d'automne EVEIL évincée de la liste des associations, malgré les animations familiales organisées !

Notre souhait de participer à la Fête de la Musique ouverte dans les programmes des communes de France à tous les musiciens, a été rejeté au motif qu'elle était organisée avec une seule ! association au mépris des valeurs d'ouverture et de diversité selon la Charte de la Fête européenne de la Musique!

Nous n'avons toujours pas « d'espace réservé » obligation légale, dans tous les supports de communication Papier, Facebook, Site internet de la commune Ces pratiques portent atteinte aux libertés d'expression, déni de démocratie

Habitudes prises par la Majorité de gouverner sans débats sans échanges sans écoute, entre-soi instauré si contraire à une démocratie participative ! Allons vers un changement de gouvernance, positif pour les habitants de La Gouesnière !

EVEIL

facebook.com/EVEIL-La-Gouesniere
eveil.lagouesniere@gmail.com

■ SOCIÉTÉS, ENTREPRISES ET COMMERCES

4 nouvelles entreprises et 2 commerces se sont installés à La Gouesnière dans la zone d'activité sur la zone de l'Outre.

• La société **HAMON METALLERIE** a terminé les travaux de construction de son bâtiment en façade du lotissement KER EUGENE. **Tél. : 02 99 89 19 27**



• La société **BUREL DECORATION** a démarré les travaux de construction de son bâtiment située en façade du lotissement KER EUGENE.

Dirigée par M. Sylvain BUREL et son épouse la société est spécialisée dans les travaux de peinture et sol. Elle emploie 18 personnes. **Tél. : 06 23 48 38 71**

• La société **KIRENOV** va démarrer les travaux de construction de son bâtiment à l'arrière du lotissement Les Nouettes, derrière Saveurs et Gourmandise. KIRENOV



est spécialisé dans la mise en conformité des bâtiments installation de portes coupe-feu, d'alarmes, de systèmes de défense incendie et d'équipements d'accessibilité pour les PMR (toilettes, rampes...). **Tél. : 06 86 89 04 05**

• L'entreprise **TERCAM OUEST**,



créée en 2014 par M. Guy VILON et son fils Maxime, spécialisée dans l'installation de piscines, les aménagements extérieurs, la réalisation d'enrobés, l'assainissement individuel, la pose de canalisations, de portails et de clôtures, envisage de construire un atelier d'environ 350 m² et d'aménager un espace de stockage extérieur pour leurs matériaux et matériels. Le développement de l'activité d'aménagement de piscines pourrait à terme passer de 7 emplois actuels à 10/12 emplois. **Tél. : 06 26 14 00 23**

(suite page 10)

■ SOCIÉTÉS, ENTREPRISES ET COMMERCES (suite)

• Chez Arthur,

Un traiteur au parfum méditerranéen dans la ZI de l'Outre.

Arthur Khangeldyan s'installe à La Gouesnière après quatre années passées rue Ville-Pépin à Saint-Malo.

adresse 3 rue des enclos ZI de l'outre

Tél : 07 83 26 83 27

mail : chezarthur.saintmalo@gmail.com



• La Penderie de ces dames

Avec une expérience de vingt ans dans le commerce, en vente en magasin, en grande distribution et vente en ligne, Aurélie Brière a ouvert sa boutique de prêt-à-porter, accessoires, chaussures.

La Halte de Bonaban

Tél : 06 81 91 09 84

mail : www.lapenderiedecesdames.com



■ Info Saint-Malo Agglomération

Une aide aux propriétaires pour rénover leur(s) logement(s) en location

Saint-Malo Agglomération participe au développement de l'offre de logements sociaux privés, notamment en encourageant l'amélioration du parc de logements anciens. Via son opérateur **SOLIHA**, l'Agglomération accompagne donc les propriétaires souhaitant rénover leur(s) logement(s) en location.

Ils s'engagent alors à louer leur bien sur un loyer maîtrisé (entre 6,06 et 10,51 €/m²), et pour une durée minimum de 9 ans. cette démarche de rénovation permet à la fois de bénéficier de subventions pouvant représenter 35 à 45% du montant hors taxes des travaux, mais aussi de profiter d'un abattement fiscal pouvant aller jusqu'à 85% des revenus fonciers bruts de la location. Ces aides financières permettent aux propriétaires bailleurs de proposer un logement locatif économe en énergie tout en augmentant la valeur patrimoniale de leur bien.

+ d'infos : SMA – Direction de l'Habitat – 02.23.15.10.85

• Pédales électrique vous tente ? L'Agglo vous aide !

Depuis le 25 juin 2021, si vous êtes majeur et que vous souhaitez vous équiper d'un vélo électrique neuf, Saint-Malo Agglomération vous propose une **aide à l'achat pouvant aller de 120 €** (vélo électrique simple) **à 400 € pour les vélos-cargos** et tricycles électriques.

L'aide en pratique sur le site www.stmalo-agglomeration.fr

• Point Accueil Emploi :

Une nouvelle permanence à Saint-Coulomb Impasse Bel Event au : **02.99.89.61.37**

• Campagne de déploiement du dispositif Voltalis à partir de janvier 2022 :

Saint Malo Agglomération soutient une initiative concrète permettant aux habitants, du territoire, chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un dispositif connecté afin de consommer moins et mieux, tout en participant à la transition écologique.

Tous les habitants, propriétaires ou locataires d'un logement chauffé électriquement, peuvent solliciter l'installation de ce dispositif éco-citoyen et solidaire. Pour cela une équipe d'installation est dédiée sur notre territoire pour équiper les foyers volontaires. Des conseillers viendront à votre rencontre afin de vous présenter ce dispositif, répondre à vos questions et prendre un rendez-vous pour son installation. Vous pouvez les contacter directement :

Par téléphone au **02 44 19 84 62** - Par courriel : saint-malo@voltalis.com

■ RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS RENDUES POSSIBLES EN 2021 :

- **FÊTE DE LA MUSIQUE** : belle ambiance pour cette première manifestation festive après les mois de restrictions liés à la Covid 19. C'est en écoutant, regardant ou participant aux diverses animations musicales que les Gouesnérien(nes) petits et grands ont pu profiter d'un moment de convivialité tant attendu. Le soleil était de la partie pour cette soirée de début d'été. **Tous les bénéfices ont été reversés aux resto du cœur.**



- **BRADERIE DU COMITÉ DES FÊTES** : une dizaine de membres au comité des fêtes, avec l'aide de nombreux bénévoles (notamment le club de foot de l'ASG) ont assuré la préparation et la tenue de la braderie organisée historiquement le 3e samedi de juillet car il y a plus de chance d'avoir du beau temps à cette période et attirer de nombreux visiteurs locaux et touristes. Cette année, après une version 2020 annulée, il a été décidé afin d'attirer un maximum d'exposants de proposer le mètre linéaire à 1€ au lieu de 2.50€. **Pari Réussi ! + 1400m ont ainsi été vendu !**

De mémoire, c'est le meilleur résultat.

La journée a été ensoleillée, de nombreux visiteurs ont fréquenté les rues de la commune et leur nombre était difficilement quantifiable !

Les membres du comité ont tenu à remercier la mairie d'avoir mis, le samedi 17 juillet au matin, le garde champêtre, et la gendarmerie à contribution. Ils ont par leurs conseils permis que tout se passe dans le respect des règles sanitaires. Les bénéfices serviront au renouvellement de matériels, prêté par le comité gratuitement aux autres associations de La Gouesnière. Par le passé, le comité a offert des spectacles aux écoles.



Les allées de la braderie

- **EXPO AUTOUR DE LA FAMILLE DE DODIK :**

L'ASSOCIATION ÉVEIL VOUS PRÉSENTE

AUTOUR DE DODIK, UNE FAMILLE D'ARTISTES À LA GOUESNIÈRE

DU 14 AU 18 JUILLET 2021
 MERCREDI 14 AU VENDREDI 16: 14H-18H
 SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18: 10H-18H

BEAUREGARD, 4 ROUTE DE BONABAN 35350 LA GOUESNIÈRE

f EVEIL-La-Gouesnière infos: autour.de.dodik@gmail.com

- **PIQUE-NIQUE** : organisé par l'association Éveil à la rentrée de septembre



Suivre l'actualité de la commune : via Facebook et Panneaupocket.

■ RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS (suite)



• **EXPOSITION DES PEINTRES AMATEURS :**
après une année blanche les artistes ont exposé leurs oeuvres. Lors du vernissage, la nouvelle présidente a rappelé l'intérêt de l'art pictural et du dessin en particulier comme moyen d'expression nécessaire.



• MARCHÉ DE NOËL

L'association des parents d'élèves de l'Ecole des tilleuls a organisé son marché un Noël riche en décorations.



• DISTRIBUTION DE SAPIN

L'association A.A.E.P.G a offert un sapin de Noël aux personnes ayant participé à la plantation d'arbres.



• TELETHON 2021

Nous avons reversé à l'AFM Téléthon, recettes et dons confondus la somme de 489 €.

Nous remercions l'association WEST COW BOY COUNTRY pour l'organisation de leur manifestation (220€) et l'association GYM DE LA GOUESNIERE pour leurs dons (269 €).



LA GOUESNIERE
L'Association Mémoires Saint Patrick
ORGANISE

LA FÊTE DE SAMAIN
HALLOWEEN
Vendredi 22 Octobre 2021

A Partir de 19h00,
Salle des Fêtes Place Joseph Viel

Musiques Celtiques, Chants Irlandais,
Harpe et Flûte
Soupe de Potiron, Galettes Saucisses, Boissons

facebook.com/Memoires Saint Patrick

Bonbons Offerts
pour les enfants
déguisés.

ENTRÉE LIBRE
Passé Sanitaire Obligatoire

• **LA SAMAIN**
l'Association Mémoire Saint-Patrick a retracé l'historique de la Samain fête populaire irlandaise, en évoquant le passage de saint Patrick à Bonaban, en La Gouesnière.

• COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

